

Image not found or type unknown



Saisie d hussier a la maison

Par **PILOTEAEA**, le **07/03/2018** à **23:04**

bonjour a tous et merci d'avance de vos réponses. J'ai un huissier qui s'est présenté au domicile de mon ancienne compagne qui vit avec mes 3 enfants. On n'est pas marié, la vie maritale. La maison a son nom, ainsi que tout le reste, sauf qu'elle a acheté à mon nom la dette et le commandement et le titre exécutoire rendu par le TI est de 2003. De plus, je ne vis plus en France, je vis et travaille à l'étranger car je suis bi-national, donc retour au pays, mais mon ex-compagne est toujours en France dans cette maison. J'ai juste gardé l'adresse pour les courriers et la facture d'eau à mon nom, que puis-je faire pour empêcher la saisie des meubles de madame ? On n'a pas gardé toutes les factures, bien sûr. Merci de votre réponse. Rén plus, il manque mon 2ème prénom sur l'acte de commandement.